

Paris, le 9 avril 2009

Signature d'un accord de coopération entre l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'*Emirates Securities and Commodities Authority* (ESCA) en matière de régulation et d'assistance technique

Le 7 avril 2009, H. E. Abdulla S. Al Turifi, directeur général de l'*Emirates Securities and Commodities Authority* (ESCA) et Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers, ont signé une [convention de coopération et d'échange d'information](#) destinée à renforcer les liens entre les autorités et les places financières.

Cet accord se traduira en particulier par la mise en place d'un programme de coopération visant à renforcer les relations bilatérales entre l'ESCA et l'AMF. Ces échanges techniques porteront plus particulièrement sur les points suivants :

- la régulation de la gestion collective ;
- l'information délivrée au public par les sociétés cotées et l'inscription des valeurs mobilières à la cote ;
- le développement de produits de finance islamique ;
- la régulation des valeurs mobilières, des instruments financiers à terme et des options.

Ces échanges se traduiront par l'organisation de séminaires aux Emirats arabes unis et en France mais aussi par des visites d'étude et des conférences publiques.

La connaissance réciproque des systèmes de régulation et une relation suivie entre les deux régulateurs ont également pour objectif de faciliter les liens entre les professionnels du secteur financier des deux pays.

La convention, en version arabe, est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :
http://www.amf-france.org/documents/general/8819_1.pdf